



La définition de la déclaration des salaires et le module Seculine

Généralités

Ce paramétrage permet la définition, pour les sociétés qui utilisent Seculine / Sofie (programme du Cetrel) pour les envois/receptions électroniques des documents destinés/en provenance du Centre Commun de la Sécurité Sociale :

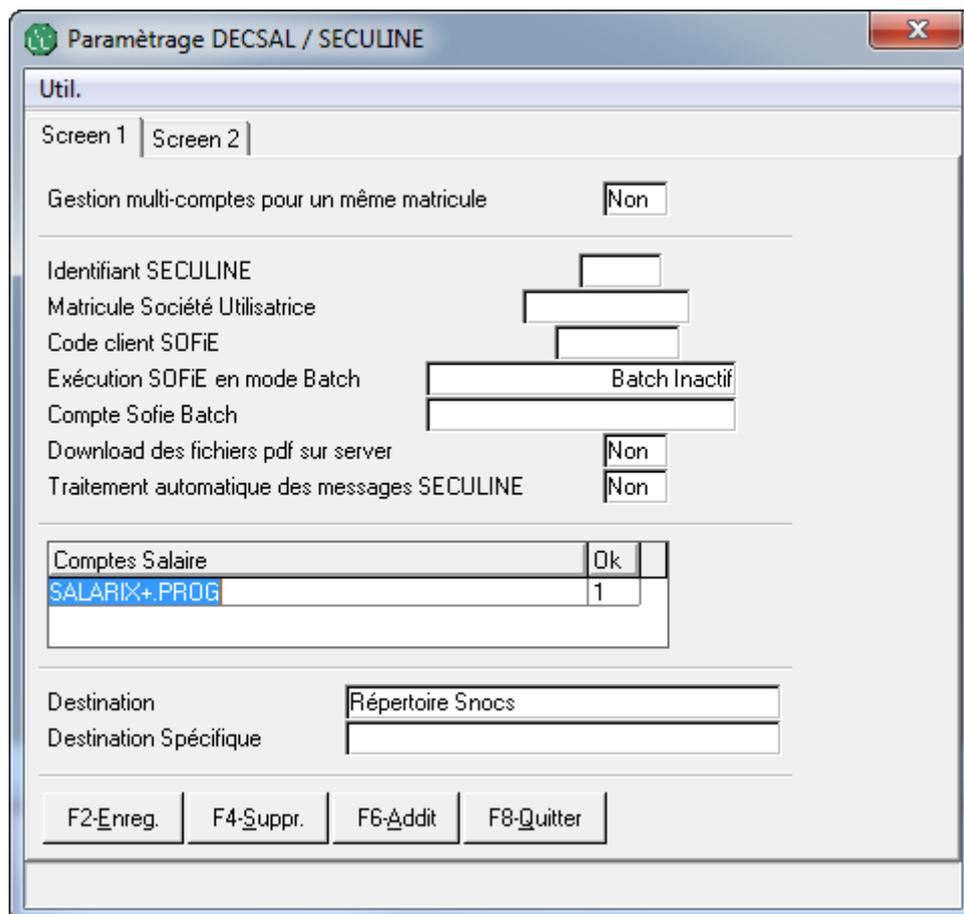
- Les codes / identifiants Seculine, sofie et société utilisatrice
- Les sociétés non reprises dans le cadre de Seculine
- Le repertoire lié aux déclarations des salaires

Accès par

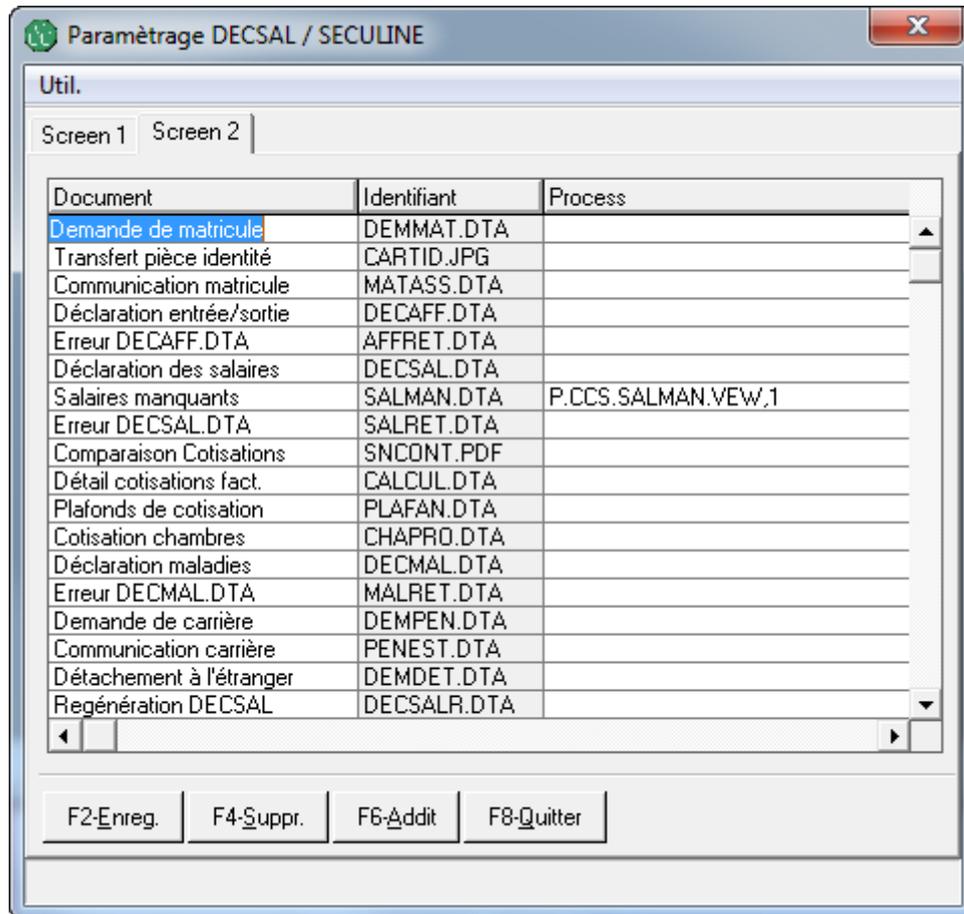
Fichiers > D. SECULINE / DECSAL.

Vue de l'écran

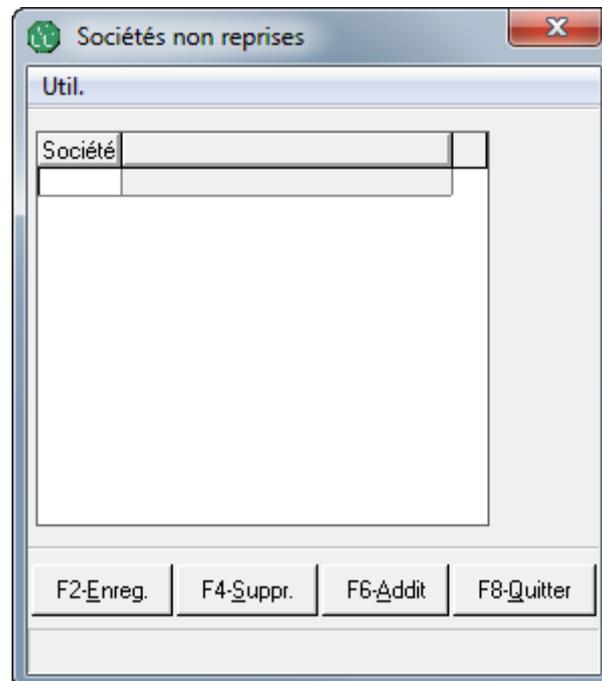
Paramétrages



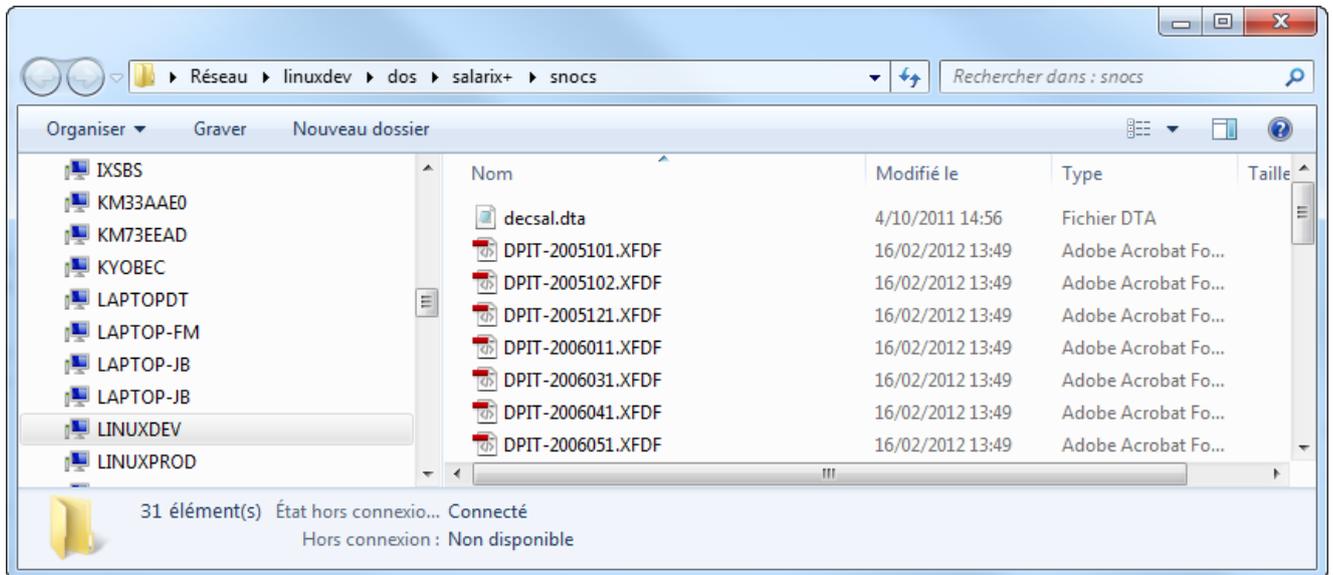
Comptes Salaire	Ok	
SALARIX+.PROG	1	



Sociétés non reprises



Explorer SNOCS



Description

Paramètrages

Gestion multi-comptes pour un même matricule

Cette zone permet d'indiquer si l'on gère plusieurs comptes salaires pour le meme matricule de société utilisatrice ou non (exemple : société ayant 2 comptes salarix distincts (ouvriers et employés) sur 2 postes ou serveurs différents).

Identifiant SECULINE

Il s'agit d'indiquer ici le numéro de convention SECULINE provenant du CCSS sur 6 chiffres.

Matricule Société Utilisatrice

Cette zone indique le matricule de l'utilisateur (employé ou mandataire). Par défaut il recupère celui de la société principale.

Code client SOFIE

Il s'agit du numéro de convention provenant de la société Cetrel pour l'utilisation du programme SOFIE.

Execution SOFIE en mode batch

Plusieurs gestions possibles en liaison avec le programme SOFIE du Cetrel. 3 possibilités :

- Batch inactif (mode automatique non utiliser dans SOFIE, le client travail en manuel)
- Batch en mode service (Batch lancé automatiquement et boucle tous les X minutes pour scruter les fichiers à envoyer et à recevoir)
- Batch mode ponctuel (le batch se lance une fois lorsque l'on a besoin)

Compte Sofie Batch

Compte de données salarix+ utilisé pour le lancement du mode automatique (batch) du programme Sofie.

Download des fichiers pdf sur serveur

Le CCSS envoie des informations et listes sous forme pdf. Possibilité de les copier au niveau du serveur ou non.

Traitement automatique des messages SECULINE

Possibilité, lors de la reception de message provenant du CCSS, de lancer le traitement de ces derniers automatiquement dans Salarix ou non.

Comptes salaire / Ok

Il s'agit d'indiquer ici le nom du programme de salaire. On peut, alors, gérer dans le cas des sociétés ayant plusieurs comptes salarix mais émettant une seule déclaration des salaires, une fusion de ces données suivant les différents comptes. Le dernier compte défini est le maitre et celui qui obtiendra toutes les données (pour des questions de sécurité) et enverra alors ceci au Centre Commun de la Sécurité Sociale.

La colonne **Ok** permet de dire si les données ont été générées ou non, en fonction des comptes de données Salarix+. 1 signifie que la génération a été faite et 0 qu'elle ne l'est pas. L'utilisateur peut lui-même changer ces valeurs.

Destination

Il s'agit du répertoire de destination utilisé pour le transfert du fichier DECSAL (Déclaration des salaires). 4 possibilités :

- Disquette (plus utilisé)
- Répertoire SNOCS
- Disquette + Répertoire Snocs
- Répertoire spécifique

Destination spécifique

Si aucune des possibilités ci-dessus ne convient, alors on peut spécifier un répertoire autre (lecteur réseau ou disque dur externe par exemple).

Document/Identifiant/Process

Ce tableau donne tous les fichiers existants niveau Seculine (en envoi ou réception).

Il y a possibilité à ce moment là, de lancer soit un traitement particulier lors que un fichier particulier est envoyé au CCSS, soit un traitement particulier lors qu'un fichier particulier est reçu du CCSS. (Exemple : Lors de l'envoi de la déclaration des salaires, faire la clôture automatique de période sur les sociétés concernés pour ne plus rien toucher niveau salaires)

Sociétés non reprises

Ce point de menu permet de pouvoir donner une liste de société qui ne serait pas concerné par l'envoi Seculine de la déclaration des salaires.

Lors de la génération de la déclaration des salaires, sans sélectionner de sociétés (c'est-à-dire prendre toutes les sociétés), celle(s) qui se trouvera sur cet écran ne sera pas exporté dans le fichier.

Remarque : Les sociétés concernées par cette non reprise (au niveau du fichier) sont les sociétés donc le nombre de salariés n'excède pas 20. L'exception à cette règle sont les mandataires d'une multitude d'entreprises, notamment les fiduciaires.

Explorer répertoire SNOCS

Cette fonctionnalité donne accès à l'explorateur Windows, avec positionnement sur un répertoire dédié au Snocs. Le chemin d'accès de ce répertoire est paramétrable, mais le nom du répertoire correspondra obligatoirement au Snocs. L'utilisateur pourra ainsi gérer des données administratives complémentaires pour la société à l'aide d'outils bureautique.